

LISTE « RENNES100% PUBLIC »
En défense de l'hôpital sud, des services publics, de la démocratie communale et
des droits ouvriers
Liste conduite par Pierre Priet

Résumé de nos positions sur le logement.

Partie 1

Pour parler du logement il faut d'abord parler des dizaines de milliers de personnes qui n'en ont pas. Combien sont-ils à Rennes. Le droit au logement opposable ou non est devenu un mot creux. Le gouvernement Macron s'était engagé à ce que plus personne ne soit à la rue, sur ce sujet comme sur les autres sa politique est une faillite pour la population. L'urgence c'est donc de fournir un logement à toutes ses personnes qui ont été jetées à la rue par le chômage, les très bas salaires et les aléas de la vie. Ils et elles sont plus de mille à Rennes !!!

Malgré cette situation indigne les expulsions locatives continuent, elles augmentent tous les ans comme le dénonce la fondation abbé Pierre. La première décision à prendre c'est d'interdire les expulsions sur le territoire de la commune comme le maire en a la pouvoir en tant que premier magistrat de la commune.

Le logement est devenu le premier poste de dépenses pour une famille modeste. Les lois ALUR et ELAN (2018) n'ont encadré les loyers que dans les paroles. La loi ELAN prévoit la vente de 40000 logements sociaux par les bailleurs municipaux et départementaux à des groupes privés.

Cette mesure qui vise à refinancer les bailleurs sociaux, se traduira en fait par une augmentation des loyers qui obligera de nombreux locataires à quitter leur logement.

L'arrêt de l'aide à la pierre, qui permettait de mettre sur le marché des logements à loyers réellement modérés a été une catastrophe. Les injonctions de l'Union Européennes à respecter la concurrence libre et non faussée (entre logements publics et logements privés) complètent le désastre.

La première mesure incontournable pour rétablir une politique vraiment sociale en matière de logement est le retour de l'aide à la pierre qui seule permettra de baisser les loyers. Pour notre liste la municipalité doit défendre et se battre sur cet objectif.

Partie 2

Dans la réalité les prix de l'immobilier continuent d'augmenter. La ségrégation sociale, par quartier est patente à Rennes, y compris à l'intérieur d'un même quartier avec des îlots de pauvreté se constituent.

Il y a 2,8 millions de personnes en attente de logement à loyer modéré. A Rennes le temps d'attente pour avoir un logement augmente, jusqu'à atteindre 3 ans. 3,8 millions de personnes sont mal logés.

Il faut ajouter à cela la précarité énergétique, les millions de personnes qui souffrent du froid dans leur logement à la suite de coupures ou de baisse de tension, tellement simples à faire avec les compteurs linky. Les hausses effarantes du prix de l'électricité et du gaz ont bien sûr accentué cette précarité. C'est la responsabilité du conseil municipal que d'interdire toutes coupures de gaz ou d'électricité.

Il faut donc construire des logements, en dessous du prix du marché pour refaire une politique de loyers réellement modérés. Arrêter la destruction des logements HLM (financée 2000€ par logement par l'union européenne) comme cela s'est fait à Cleunay, rue Papu à Maurepas ou à Villejean, où les anciens locataires ne pouvaient plus réintégrer dans leur logement reconstruit parce que le loyer avait trop augmenté.

Une importante opération de réhabilitation est en cours allée de Brno à Maurepas, la municipalité doit donc prendre l'engagement que tous les locataires seront relogés dans les appartements rénovés et que les loyers et charges n'augmenteront pas.

Liste soutenue par le Parti Ouvrier Indépendant et Démocratique
contact : rennescentpourcentpublic@gmail.com